



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 72026

### Texte de la question

M. Michel Grall appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la nécessité de mettre en oeuvre un véritable schéma territorial éolien. La multiplication de ce type de projet sur les territoires soulève régulièrement des contestations, et notamment de la part d'associations d'opposants à ces implantations. Ces associations soulignent que ces implantations peuvent être jugées polluantes visuellement, en particulier dans les zones touristiques. Or, devant l'enjeu du développement des énergies propres, il apparaît nécessaire de mettre en oeuvre des mesures permettant que les implantations d'éoliennes s'inscrivent dans des schémas régionaux. Aussi, il lui demande de préciser la position du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Grall](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72026

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 23 février 2010, page 1859

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)